

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 5

Artikel: Une alerte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fourrure de poils de chien ; aux pieds une bande de peaux de rennes leur tient lieu de chaussure et de bas. Elles partagent leur cheveux en deux tresses entremêlées de rubans et de menus objets, et qui parfois leur descendent jusqu'aux genoux. Avec cela un petit visage arrondi, aux pommettes colorées, un front blanc, une chevelure noire et de petits yeux rieurs. C'en est assez pour enflammer un fiancé qui offrira volontiers, pour avoir la femme de son choix, tout un troupeau de rennes.

Le père, en effet, chez les Samoyèdes, n'entend pas donner sa fille pour rien, il faut qu'elle lui rapporte pour le mariage l'équivalent de ce qu'il en eût tiré en services de toute sorte. C'est une véritable vente, qui se débat publiquement et dont la conséquence est naturellement que l'homme regarde bientôt sa femme comme une esclave dont il prend tout juste le soin qu'on prend d'un animal domestique. S'il lui arrive de la tuer, il est tout surpris de se voir traîné devant un tribunal pour une telle niaiserie.

Le trait caractéristique des Samoyèdes est, du reste, une indifférence absolue, — et qui se comprend — pour la vie, qu'ils quittent sans aucune espèce de regret, en ayant connu surtout les privations et les misères. Ils sont défiants et dissimulés, ce qui s'explique par les mauvais traitements qu'ils ont à supporter de la part de leurs voisins, les Lapons et les Ziraines. Opiniâtement attachés à leurs vieilles coutumes, ils luttent contre toute innovation qui pourrait alléger leur sort.

La nourriture presque exclusive du Samoyède est la viande de rennes. S'il reçoit une visite, il choisit le meilleur renne qu'il possède, d'un coup de couteau le tue et le dépouille de sa peau. Cela fait, il coupe un morceau de viande, l'enfonce avec la pointe de son couteau dans le sang encore chaud de la bête et le mange. Puis il invite son hôte, ainsi que tous les membres de la famille, à en faire autant. Le sang qui reste est versé dans une outre formée avec une peau de renne, et la viande, coupée par morceaux, est exposée en plein air jusqu'à ce qu'elle soit gelée.

Nous avons parlé du mépris qu'affiche le Samoyède pour celle qui devient sa compagne. La malheureuse est chargée des corvées les plus pénibles. En outre des travaux ordinaires du ménage, c'est elle qui a la garde du *tchum*, la maison des Samoyèdes, formée d'un pieu auquel sont attachées en forme de cône des peaux de rennes. Mais quand il lui arrive d'être grosse et que l'époque des couches approche, elle doit se construire un *tchum* particulier pour ne pas souiller celui qu'abrite son mari.

On distingue deux catégories bien tranchées dans les Samoyèdes : ceux qui habitent la plaine marécageuse de Kanin et ceux qui habitent les forêts. Ces derniers, qui peuplent l'arrondissement d'Archangel vivent tout à fait à part, et ont même un dialecte spécial.

Ils ne quittent leur abri qu'en été, lorsque le renne sauvage, auquel ils font la chasse, gagne les bords de la mer. L'île de Klagoujow, dans la mer Blanche, renferme dix-huit familles de Samoyèdes qui possèdent jusqu'à 20,000 têtes de rennes ; ils s'occupent de pêche et se transportent d'un endroit à l'autre pour nourrir leurs bêtes qui ne mangent que la mousse qu'elles trouvent sous la neige. On sait que le renne est la source principale de la richesse du pays ; c'est lui qui fournit la nourriture, l'habillement et l'habitation. C'est le compagnon fi-

dèle du Samoyède, avec les chiens qu'il attelle quand il voyage pour faire vivre ses bêtes et transporter dans les lourds tonneaux la poix qu'il récolte et dont il fait le commerce.

Camille MEMBREZ.

Une alerte

Une nuit, le général Brugère, vice-président du conseil supérieur de la guerre, arriva au camp de Châlons et prescrivit, dès l'aube, la mobilisation par alerte de toutes les troupes et de tous les services de la garnison. L'opération, commencée immédiatement, réussit à souhait. Vers 5 heures, les régiments en tenue de campagne, avec leurs équipages de guerre, étaient réunis sur le terrain de manœuvres et présentés au généralissime qui les faisait défiler devant lui. Puis chacun rentra à sa caserne ou à son quartier en constatant, une fois de plus — avec plaisir ou avec regret — qu'il ne s'agissait que d'une fausse alerte, l'heure de marcher à la frontière n'ayant pas encore sonné à l'horloge du destin.

Dans les corps d'armée de l'Est, parmi les villes où s'échelonnent les troupes de couverture destinées à faire face tout de suite au danger, un exercice de mobilisation ne surprend personne, et l'alerte de la garnison laisse en réalité la population civile fort calme. On se fait à tout. Depuis plus de trente ans, ces prises d'armes subites se sont renouvelées si souvent, on a entendu tant de fois tonner le canon d'alarme, battre le rappel et sonner le ralliement qu'on a fini par être blasé sur ce branle-bas inopiné qui fait néanmoins sauter le cœur des jeunes soldats dans leur poitrine. Réveillés en sursaut par le bruit des patrouilles, le cliquetis des armes, le roulement des canons et des voitures, la galopade des chevaux sur les pavés de leurs rues, les citadins se retournent simplement sur leur oreiller et se rendorment sans prendre la peine de mettre le nez à la fenêtre pour savoir ce qui se passe. Ils sont à l'avance parfaitement renseignés.

Cette quiétude habituelle ne cesse que dans les moments de crise comme celui qu'on vient de traverser, ou encore quand, au signal habituel de l'alerte, s'ajoutent des coups de canon inusités, des mouvements de troupes imprévus, un tapage insolite. Presque toujours, la mobilisation dans un camp retranché n'intéresse qu'une partie de la garnison. Par raison d'économie et pour éviter des fatigues aux hommes, on procède par secteurs. Chaque fraction du corps de la défense est mobilisée successivement, à des dates indéterminées. Un bourgeois de Toul ou d'Epinal ne s'y trompe pas. Il compte les coups de canon, il se dit que c'est tel ou tel secteur qui opère et reste tranquille : la guerre n'est pas encore déclarée.

* * *

J'ai assisté, il y a sept ou huit ans, à une alerte qui produisit sur les habitants de Verdun un peu plus d'émotion et qui causa, somme toute, une agréable surprise. C'était, s'il m'en souvient bien, dans la saison d'été, vraisemblablement vers la fin d'août. Le président Félix Faure, qui m'honorait de son amitié, me fit appeler un après-midi à l'Élysée et me dit confidentiellement :

— Je quitterai Paris *incognito*, cette nuit, par la gare de l'Est, et j'arriverai à Verdun demain matin à 4 heures, où j'alerterai la garnison. Voulez-vous assister à l'expérience ?

— Avec plaisir, Monsieur le président.

— Alors, partez de suite ; allez coucher à Commercy et trouvez-vous à Verdun demain, *comme par hasard*. Je n'emmène personne que mes officiers, dans mon train spécial. Vous êtes le seul journaliste prévenu, mais je sais qu'on peut compter sur votre discrétion.

Je n'en entendis pas davantage. Le soir même, vers les 11 heures, je débarquai à Commercy, d'où je repartis avant le lever du jour par la ligne d'intérêt départemental qui longe le cours de la Meuse. A cette heure extra-matinal, les voyageurs étaient plutôt rares ; nous étions deux bien comptés : le capitaine de gendarmerie de l'arrondissement, qui allait inspecter quelques brigades, et moi. Mon compagnon de route, fort aimable, m'offrit une cigarette. Nous liâmes conversation, et, comme il ne pouvait en résulter aucun inconvénient, je lui dis franchement qui j'étais, où j'allais et l'arrivée imminente du président de la République.

Il se fâcha tout rouge.

— Monsieur, me dit-il sèchement, je n'aime pas ce genre de plaisanterie. Vous me prenez pour un autre. Si le président de la République arrivait ce matin à Verdun, *je le saurais*, que diable ! La gendarmerie doit être aussi bien renseignée que les journalistes. Or, mes chefs ne m'ont pas averti.

— Mais puisque c'est une surprise !

— Il n'y a pas de surprise qui tienne. Nous sommes dans les secrets du gouvernement, et ce n'est pas vous qui m'apprendrez quelque chose que j'ignore.

Je protestai inutilement de ma bonne foi. Mon capitaine me quitta à Saint-Mihiel, absolument convaincu qu'il avait eu affaire à un commis-voyageur facétieux. Par la portière, je lui criai une dernière fois de prendre ses précautions pour escorter le chef de l'Etat dans la matinée. A ce coup, il se contenta de me rire au nez, tout simplement.

* * *

Quelques minutes plus tard, je trouvais, dans la gare de Verdun, le gouverneur, tenant encore à la main le télégramme officiel qui l'avait fait sauter du lit. Le train présidentiel était annoncé. A 4 heures précises, il entra en gare ; à 4 h. 1/4, le canon de la citadelle tonnait pour l'alerte générale.

En déambulant à travers les petites rues de la ville, je ne tardai pas à me rendre compte de l'effet produit par ce signal. Les portes des maisons s'entre-baillaient l'une après l'autre pour laisser passer des officiers de tous grades, achevant de boucler leur ceinturon ou de boutonner leur dolman, avant de filer au pas gymnastique vers le bastion le plus voisin. Des soldats-ordonnances couraient dans tous les sens, portant des hanachements ou des cantines. Bientôt des estafettes galopèrent et le pavé retentit sous le pas cadencé des troupes en marche.

Cependant, la canonnade persistant au delà des limites usitées, la population civile fut *alertée* à son tour ! Les fenêtres me montraient des têtes inquiètes de gens qui s'aluaient leurs voisins avec leur bonnet de coton et sollicitaient des renseignements. Des boutiques s'ouvraient et les marchands causaient à voix basse sur le pas des portes ; aux carrefours, des groupes se for-

maient ; on questionnait les officiers qui passaient, mais ils répondaient évasivement. Par le fait, ils n'en savaient pas plus long.

Quand la nouvelle *vraie* fut connue, ce fut du délire. Elle se répandit en un clin d'œil, et soudain, comme au théâtre, le décor fut changé ; le soleil qui montait à l'horizon donna toute sa lumière pour illuminer une ville pavoisée, pimpante, bruisante d'une foule joyeuse qui allait et venait en habits de fête. Pendant ce temps, guidé par le gouverneur, le président de la République passait une inspection minutieuse des forts, qui ne laissait rien à désirer, reçut avec enthousiasme ses félicitations.

Après le déjeuner, Félix Faure, infatigable, se rendit à Toul en voiture, s'arrêtant le long des coteaux pour pénétrer dans chaque ouvrage défensif, se renseignant auprès des généraux, questionnant les officiers et les hommes. Je le rejoignis à Frouard, où je retrouvai mon incrédule capitaine de gendarmerie. Le regard qu'il me lança lorsqu'il m'aperçut, je ne l'oublierai jamais. Je lui serrai la main cordialement et je compris à son trouble qu'un nouveau sentiment s'était fait jour dans son esprit où naissait un immense, un incomparable respect pour la puissance de la presse et l'importance des journalistes parisiens.



Menus propos

Un nouvel anesthésique : La coïne, l'éther, le chloroforme, le protoxyde d'azote, le chlorure d'éthyle, etc., ont fait leur temps.

On nous annonce l'avènement d'un nouvel anesthésique, la scopolamine, qui est bien supérieur, comme rapidité et sûreté d'action, à tous ses devanciers.

C'est un anesthésique naturel, découvert par un médecin japonais, — tout n'est-il pas au Japon, maintenant ? — dans le suc d'une plante indigène, ou plutôt d'une herbe qui porte là-bas le nom de « scopolamin ».

Il suffit d'en injecter sous la peau du malade quelques milligrammes pour qu'il s'endorme aussitôt et sans effort d'un sommeil qui se prolonge huit ou dix heures. Et quand le patient se réveille, il n'éprouve aucun des phénomènes si pénibles qui accompagnent l'absorption de l'éther ou du chloroforme.

La scopolamine, essayée dans les hôpitaux militaires pendant la dernière guerre russo-japonaise, est en voie, assure-t-on, de détrôner tous les autres anesthésiques, au moins dans l'empire du Soleil Levant.

* * *

Les sports aquatiques ont pris une importance considérable. On connaît déjà les courses de dames dont le pittoresque consiste à nager une ombrelle à la main. Voici maintenant un intrépide nageur qui exécute le plongeon à bicyclette.

Ce genre de sport paraît plutôt dangereux si l'on considère que les jambes peuvent s'embarasser dans les roues et déterminer un séjour plutôt désagréable au fond de l'eau.

La difficulté pour le nageur, dans ce genre d'exercice, consiste à ne point lâcher la bicyclette lorsque le plongeon a été exécuté et à remonter à la surface de l'eau, non pas en selle ce qui serait absolument impossible, mais en tenant la machine à la main.

M. Harris, un Canadien, a eu un véritable renom dans ce genre d'exercice. La planche sur laquelle sa « bécanne » roule avant de tomber

dans l'eau, est légèrement recourbée vers une de ses extrémités.

Cette circonstance permet à l'intrépide sportsman de faire un bond de quelques mètres et d'être précipité assez loin pour pouvoir tomber dans le fleuve à l'endroit où celui-ci atteint sa plus grande profondeur.

* * *

Phares pour locomotives. Presque chaque jour, nous avons à déplorer quelque accident de chemin de fer, et beaucoup d'entre eux arrivent la nuit, par suite de l'éclairage insuffisant des voies ferrées.

L'Amérique, le pays des innovations, s'est beaucoup préoccupée de la question de la sécurité des voyageurs, et les ingénieurs qui se sont mis à l'étude ont trouvé plusieurs perfectionnements dont le dernier n'est pas un des moins curieux : c'est un phare projecteur que l'on place à l'avant de la locomotive, son rayon lumineux est extrêmement étendu, en forme d'éventail.

Il paraît que ce nouvel appareil a donné des résultats assez satisfaisants, mais il comporte des défauts dont il faut tenir compte : la lumière projetée est trop crue et tend à aveugler le mécanicien, et ce phare ambulant gêne les habitants des villages qu'il vient inonder la nuit de ses puissants rayons. En outre ce perfectionnement est très coûteux. Quoi qu'il en soit, l'idée du phare pour locomotives mérite d'être notée.

* * *

Poulain allaité par une chèvre. Un cas d'allaitement peu banal, c'est assurément celui que rapporte un journal de Normandie.

Une jument meurt en mettant bas un poulain. La fermière songe à alimenter artificiellement le petit animal, qui était sain et vigoureux ; mais le poulain refuse du lait de vache. On tente alors de le faire téter une chèvre. Il accepte. Le voilà sauvé, il grandit, mais son appétit augmente avec sa taille et la fermière se trouve dans l'obligation d'acheter deux autres chèvres. On s'amuse fort dans le village à voir le poulain téter à tour de rôle ses trois nourrices qui, grimpées sur un table, lui présentent docilement leurs pis.

Le cas est fréquent de chèvres nourrices d'enfants mais l'allaitement du jeune poulain est, ce nous semble, une innovation amusante et pratique.

* * *

Les privilèges d'Edouard VII. — Le roi Edouard possède quelques privilèges extraordinaires. Il est propriétaire de tous les lits de rivières où remonte la marée, telles que la Tamise, la Medway, la Mersey, la Dee, la Tyne et bien d'autres. Tous les vagabonds sont la propriété du roi, qui les force à travailler sans rétribution dans ses domaines. Les cordes de pendus n'appartiennent qu'à lui. Tous les animaux errants lui appartiennent et la peau et les fourrures de toutes les bêtes de son royaume n'ont pas d'autres possesseurs que Sa Majesté. S'il vous arrive, en pêchant sur la côte, d'attraper une baleine, n'oubliez pas que le roi seul en est maître. En théorie, le roi n'est responsable d'aucun crime, ne peut faire aucun tort, cause aucun préjudice ; si vous avez à vous plaindre du roi, ne vous en prenez qu'à ses conseillers, qui sont responsables.



Passe-temps

— 0 —

Solutions pour le n° du 28 janvier.

Combles : le premier c'est : Posséder une ferme dans la Beauce (*bosse*.)

Le deuxième c'est : En porter un au mont de piété.
Le troisième c'est : Se noyer en nageant dans l'opulence.

Singularités alphabétiques : Réponse à la

1^{re} question : Les lettres *a, g*.

Rép. à la 2^e question : Les lettres *l, é*.

à la 3^e : Les lettres *f, a, c*.

Devinettes

1. Quelle différence y a-t-il entre un roi et un marmiton ?

2. Quel est celui qui, se regardant dans une glace, ne peut se voir dedans ?

3. Combien de temps faudrait-il pour rebattre tous les matelas de la ville de Paris ?

4. En quel temps faut-il jouer aux cartes pour gagner ?

CHARADES

Mon premier se construit,
Mon second est un fruit,
Mon tout un bruit.

Mon premier convient aux abeilles,
Aux oiseaux joyeux
Montant vers les cieux ;
Mon second soutient les roses vermeilles,
Les jasmins, les lis,
Les tremblants iris ;
Mon entier exige une audace folle
Du danseur léger
Qui, non sans danger,
Saute et rebondit sur la corde molle.

RÉBUS

M, é, a que vous aime.

— 0 —

vent pir venir
Bien un naît d'un



Extraits de la Feuille officielle

Buix-Boncourt-Montignes. — Assemblée paroissiale le 11 février, à 3 h., pour renouveler les autorités paroissiales, passer les comptes et arrêter le budget.

Courroux. — Le 4 février, à 11 h., pour arrêter le budget, nommer une commission de vérification, statuer sur une demande d'augmentation de traitement et du garde forestier.

Fontenais. — Le 11, à 10 1/2 h., pour passer les budgets, décider la vente de Calabri et s'occuper de chemins forestiers.

Montignes. — Le 18, à 2 1/2 h., pour décider les chemins à réparer et prendre une décision au sujet des cantons.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires pour nommer le garde-champêtre.

— Assemblée des propriétaires de bétail le 18, à 3 1/2 h., pour discuter et voter les statuts de la Société.

Mettemberg. — Le 4, à 12 1/2 h., pour s'occuper de l'installation d'un réservoir et d'hydrantes, aviser aux moyens de couvrir la dépense et décider la revision du règlement.



Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.